

Bibliothèque cantonale

Sten

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.— 6.50 3.50
Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal 11 c 274

Nouveaux faits connus Lundi à midi

Nouvelle rencontre diplomatique à Londres entre MM. Briand et Lloyd George.

Coup d'Etat en Albanie.

La Poche de Fiel

Pour être homme public en Valais, en cet an de grâce finissant de 1921, pour accepter la charge du gouvernement ou une fonction politique quelconque dans le parti conservateur, il faut avoir autour du cœur la triple cuirasse dont parle le poète latin, il faut, quand on sort de la vie privée, dire adieu au calme, au repos et se préparer à subir toutes les injustices.

Il faut surtout s'attendre aux injures, aux calomnies : l'homme qui ne sait pas s'entendre appeler traître à la cause, mercanti, affariste, homme de foire, n'a qu'à rester chez lui ; il ne sera jamais un homme public.

Sans être des patriarches, nous pouvons nous souvenir d'un temps où ces épithètes, qui veulent être outrageantes et qui ne sont que ridicules, se rencontraient, parfois, sous la plume d'un adversaire échevelé qui était même désavoué par ses amis.

Certes, même à droite, on était loin d'être toujours en harmonie et unis comme les cinq doigts de la main. Il y avait des divergences d'idées assez profondes, mais, de part et d'autre, on voulait démontrer, on voulait convaincre, et si on s'adressait des reproches, les critiques s'appuyaient sur des faits.

On attaquait des magistrats sur des actes, et sans jamais méconnaître l'autorité qu'ils représentaient. On accueillait avec déférence les démentis et on savait avouer une erreur : la bonne foi n'était pas absolument bannie des polémiques.

Aujourd'hui, c'est, dans certaine feuille, l'audace incohérente qui ne recule devant rien et ce manque absolu de conscience qui fait qu'on nie la lumière du jour en plein midi.

L'oubli de la discipline de parti y est méconnu au point que l'on refuse d'insérer les décisions officielles : le mépris des principes y a franchi toutes les limites, et, au grand scandale de tous les hommes d'ordre, on a pu lire, ces derniers jours, un parallèle entre le parti conservateur et le parti socialiste où le rôle fâcheux était rempli par le premier.

Cela sur le dos du paysan dont on voudrait couper la laine jusqu'au sang.

Tient-on compte, un instant, de certaines démarches désintéressées, de certaines interventions généreuses ?

Le lendemain déjà, les engagements les plus sacrés sont foulés aux pieds, avec un orgueil qui amuse ou indigné, et la haine et le fiel continuent de déverser.

Toutes les dissidences de pensée, toutes les nuances d'opinion sont ramenées à un seul critérium : la Fédération des Producteurs de Lait.

Hors de là, il n'y a plus rien dans le pays.

C'est un cas d'anémie cérébrale assez curieux. La feuille meurt de cette maladie, chacun le sait, et semble éprouver une étrange passion à mourir ainsi.

Mieux que cela encore, dans un article qui était le dépit incarné, on a laissé entendre cette chose énorme que c'était un magistrat en fonction qui dictait cette attitude et donnait ces ordres auxquels on ne faisait qu'obéir.

Oui, on a imprimé cette chose scandaleuse que l'on avait marché, que l'on s'était arrêté, et, très probablement, que l'on se remettait en marche sur des indications qui venaient de haut.

Heureusement, le peuple est éclairé sur cette campagne et sur la valeur de ceux qui la mènent. Il sait d'où cela vient et où cela veut aller.

Laissons-les donc suer, et s'essouffier à l'ouvrage ; laissons les poches de fiel se crever. Ne nous détournons pas de l'œuvre de progrès, de l'œuvre de réformes nécessaires, de l'amélioration du sort du citoyen. Faisons notre devoir : la paix de la conscience en sera la meilleure et la plus sûre récompense. Pax hominibus bonæ voluntatis, chantent-ils à Noël, dont nous approchons.

Ch. Saint-Maurice.

Echos de Partout

L'ère des virtuoses. — La formule « le journalisme mène à tout » subit, en ces temps de générales perturbations, une singulière modification. C'est, à l'heure présente, le virtuose qui jouit de l'avantage qu'on avait coutume d'attribuer au journaliste.

Ce fut l'exemple du célèbre pianiste Paderewski, que la nouvelle République polonaise avait choisi comme président. Aujourd'hui, un honneur de haute importance est donné, par l'Autriche, à un autre virtuose, le violoniste Fritz Kreisler, qui a, dans l'ancien empire des Habsbourg, une réputation égale à celle de Paderewski.

Kreisler, né à Vienne, avait, après s'être fait acclamer dans sa ville natale, effectué des tournées triomphales à travers les grandes villes de l'Europe. Puis, il était allé se fixer en Amérique, où il acquit bientôt une grande popularité.

Cette popularité s'était accrue du fait que, dans la dernière guerre, il avait été blessé à la cuisse par la lance d'un cosaque.

Marié à une Américaine, pantout acclamé dans ses tournées à travers le pays des dollars, il était venu finalement s'installer à Washington.

C'est là qu'est venue le trouver l'offre du gouvernement autrichien, jugeant que, grâce à la notoriété qu'il s'était acquise, il pouvait être un très utile instrument diplomatique. Et maintenant, il ne dépend plus que de sa propre volonté de devenir l'ambassadeur de la République autrichienne auprès de la République des Etats-Unis.

Quels dressaillements vont troubler l'ombre de Metternich !

Répartition des départements fédéraux. —

Le Conseil fédéral a décidé que la répartition des départements pour l'année 1922 sera la suivante : Département politique : M. Motta ; suppléant : M. Schulthess. Intérieur : M. Chuard ; suppléant : M. Haeblerlin. Justice et police : M. Haeblerlin ; suppléant : M. Haab. Militaire : M. Scheurer ; suppléant : M. Chuard. Finances et douanes : M. Musy ; suppléant : M. Motta. Economie publique : M. Schulthess ; suppléant : M. Scheurer. Postes et chemins de fer : M. Haab ; suppléant : M. Musy.

Le condamné à mort et la réclame. — Il faut avouer que l'Amérique dame le pion à tous les autres pays au point de vue de la réclame. L'anecdote suivante, — après laquelle on doit tirer l'échelle, — le prouvera surabondamment. Dernièrement, dans l'Etat de Massachusetts, on allait pendre un assassin. Arrivé à la prison, la veille de l'exécution, une personne qui demande à voir le condamné. Elle y est autorisée par le chef de justice. On la conduit dans la cellule du condamné. Après quelques instants, elle en ressort, et les mots suivants sont échangés entre elle et le futur pendu.

— C'est entendu, n'est-ce pas ?
— Parfaitement, répond le condamné ; vous donnez six livres à ma femme et à mes enfants, et moi je tiens ma promesse.

Le lendemain, à l'instant où le bourreau va lui passer la corde au cou, le patient demande à prononcer quelques paroles :
« Au moment d'expirer, dit-il à la foule qui se presse autour du gibet, j'ai une déclaration à vous faire. Vous ne me croirez pas capable de mentir au seuil du tombeau. Eh bien ! je déclare que le meilleur chocolat est le chocolat de la compagnie Samuel, Franck et fils, de New-York ! »

Et ces mots prononcés, le malheureux se livre au bourreau.

Son visiteur de la veille n'était autre que le commis-voyageur de la maison Samuel, Franck et fils, qui lui avait offert de remettre une certaine somme à sa famille à la condition qu'il fit la déclaration qu'on vient de lire.

Enfoncées, les pilules de tous genres !

Empoisonnés par de la viande hachée.

Un charcutier du quartier Saint-Pierre, Bruxelles, ayant vendu de la viande hachée avariée, vingt-six personnes qui en avaient mangé ont dû être transportées à l'hôpital. Quatre d'entre elles y sont mortes dans d'horribles souffrances. L'état des 22 autres s'améliore sensiblement.

Trouaille du corps de Joseph, fils de Jacob. — Retrouver les traces d'êtres disparus depuis un siècle ou deux, même depuis plus longtemps c'est possible, mais découvrir les restes de Joseph, le fils de Jacob, voilà qui est extraordinaire ; et c'est cependant ce que relate le journal « der Bote aus Sion ».

Joseph, avant de mourir avait exprimé le désir de reposer en Chanaan ; on avait embaumé son corps avant de l'enfermer dans un cercueil égyptien et c'est Moïse qui emporta avec lui les os de Jacob hors du pays des Pharaons ; ils furent plus tard enterrés à Sichem.

Or, pendant la guerre, alors que la Palestine était encore sous la domination turque, le cheik de Balaata, localité voisine de Sichem, voulant faire une adjonction à sa demeure et ayant creusé quelques mètres de profondeur se trouva soudain en présence d'un tombeau foré dans le rocher, comme on en rencontre plusieurs dans le pays, qu'ils proviennent des Israélites ou des Chanaoniens, leurs devanciers.

Entrant dans la chambre mortuaire il y découvrit un véritable trésor ; une momie était couchée dans la niche rocheuse, conservée sans altération aucune, à côté d'elle un sceptre d'or, style égyptien, des agrafes et d'autres bijoux.

N'était-ce pas le corps de Joseph qui avait été apporté en ce lieu là ?

Le cheik comprit immédiatement l'importance de la trouvaille et il eut certainement l'intuition qu'elle devait être d'une valeur inestimable pour la science archéologique, mais il connaissait aussi la loi turque qui ordonne que tout objet trouvé dans des fouilles revienne à l'Etat, c'est-à-dire au pacha ; dès lors il garda le secret le plus absolu, n'ayant qu'une pensée, tirer autant d'argent que possible de sa découverte ; c'est pourquoi il vendit les objets d'or à un orfèvre qui les fondit bien vite. Quant à la momie elle fut brûlée ; quelques objets furent pourtant sauvés et parvinrent au Musée de Munich.

Voilà ce qui se raconte à Sichem et aux environs ; y a-t-il dans cette histoire plus que des rumeurs et de l'imagination ? Il faudrait être singulièrement habile pour faire parler les intéressés eux-mêmes qui gardent un silence obstiné, l'orfèvre qui habite Jérusalem convient que de tous les temps les Mahométans ont vénéré Balaata comme un lieu sacré à cause de la sépulture de Joseph, mais on ne peut rien obtenir de plus.

Ce serait en tout cas une étrange conclusion à cette histoire du gouverneur Joseph, si haut placé à côté de Pharaon et si vénéré de son peuple, que plus de trois mille ans après sa glorieuse existence, il fût venu misérablement finir dans un bûcher allumé par un Mahométan stupide

Simple réflexion. — Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin.

Curiosité. — Savez-vous de quel sobriquet on désignait à Berne une école infantine autrefois ?

Une école infantine était une « Häfeli-schule », comme on disait, ce qui signifie littéralement : école aux petits pots. Ce nom venait de ce que les très jeunes enfants qui fréquentaient ces sortes d'écoles, y apportaient non pas un panier (ils n'en auraient que faire et se barbouilleraient les doigts ; d'ailleurs ils écrivaient encore sur l'ardoise) mais un autre objet indispensable à un âge si tendre. On les voyait se rendre en classe portant chacun sous le bras... comment ? diable faut-il dire ?... un petit ustensile rond, en forme de chapeau, mais d'une destination diamétralement opposée, attenda qu'il sert de tabouret pendant l'école. De là le nom de « Häfeli-schule ».

C'étaient les bambins de ces mêmes écoles qu'on voyait parfois se promener dans les rues, attachés tous à une longue ficelle afin qu'il ne s'en perdît pas en route.

Les Leçons de Molière

Je crois que la meilleure manière d'honorer Molière, dont le tri-centenaire va être célébré, serait de le bien connaître et surtout de le bien écouter. On l'a lu, on a admiré son théâtre, mais on suit peu ses leçons. Elles n'ont pas trois siècles, ces leçons ; elles sont de toujours et de toutes les époques. Molière eut le génie du bons sens et de la raison. Lorsqu'un de ses personnages dit que « l'og vit de bonne soupe et de beau langage », n'est-ce pas la critique définitive de tous les discours menteurs ? Ailleurs, il corrige ce qu'aurait d'excessif cette remarque, et il écrit : « Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger ». Le voilà donc professeur d'hygiène. Il l'est aussi de sagesse. Si nous nous plaignons d'amitiés un peu pénibles :

Il faut de ses amis endurer quelque chose.

Nous endurons, mais parfois l'impatience nous prend :

Et lorsqu'une aventure en colère nous met, nous devons avant tout dire notre alphabet. Afin que dans ce temps la bile se tempère. Et qu'on ne fasse rien que l'on ne doive faire.

Autre part, la manière de M. Briand serait plus flattée que celle de M. Lloyd George :

On gagne les esprits par beaucoup de douceur.

Et puis ceci :

La parfaite raison luit toute extrême.

Ce simple vers est de toute actualité en ce temps où l'extrémisme est à la mode. Et tandis que nous en sommes encore à la recherche de méthodes universitaires pour l'instruction de nos enfants, on aimerait que fût prise en considération cette simple remarque :

Un sot savant est sot plus qu'un sot ignorant.

Voilà ensuite d'excellents préceptes :

Il nous faut en riant insérer la jeunesse, Reprendre ses défauts avec grande douceur. Et du nom de vertu ne lui point faire peur.

Ici, Molière se trouve d'accord avec son ami Jean de La Fontaine, qui dit :

La vertu,
De tout exemple domestique
Est universelle et s'applique
En bien, en mal, en tout, fait des sages, des sots,
Beaucoup plus de ceux-ci.

Ce fut en effet, de tout temps le propre des professeurs de vertu de donner à celle-ci un aspect revêche et rébarbatif. Ils ne surent pas la rendre attrayante. C'est toujours, ce sera toujours à eux que Molière s'adressera :

Contre la médiancée, n'est point de remède.

Ceux de qui la conduite offre le plus à dire. On doit se regarder soi-même fort longtemps. Avant que de songer à condamner les gens.

Qu'on dit d'autre,
Doit craindre qu'en revanche on rie aussi.
Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il faut lui réssembler.

Du reste, Molière abonde en ces conseils qu'il ne fit point sentencieux ni pédants. Le sourire qu'il demande pour les enfants, il l'a lui-même en toute circonstance. Il ne hait rien tant que les méchants, les fâcheux et les imbéciles. Faisons-nous un rêve et avons-nous des déceptions à le réaliser ? Paternel, il nous dit :

On n'exécute point tout ce qu'on se propose
Et le chemin est long du projet à la chose.

Il a su, notre bon Poquelin, ce que c'était que le souci d'argent, et voyez quelle bonhomie il met à nous décrire l'impécuniosité :

Les dettes, aujourd'hui, quelque soin qu'on
Sont comme les enfants que l'on conçoit en
Et dont, avec peine, on fait l'accouchement.
L'argent dans notre bourse entre agréablement

Mais le terme venu que nous devons le rendre. C'est lors que les douleurs commencent à nous prendre.

Le cœur de Molière, où la douleur siègeait si souvent, était tout indulgence et tendresse. Il écrivait : « La vengeance la plus noble, c'est le pardon. » Et cet homme, qui souffrit autant, sinon plus qu'un autre, de la perfidie et du charme féminin, eut ce mot : « La beauté est une fleur dont la bonté est le parfum. »

Il ne haïssait pas, parce qu'il était la tolérance même. Dans un vers perdu parmi ses œuvres, il y a une pensée profonde :

Chacun a ses plaisirs qui se fait à sa guise.

C'est toute la philosophie de l'indépendance et de la liberté. Pourquoi trouveriez-vous mauvais que l'aime ceci et non cela, alors que vous-même aimez cela et non ceci ? Je ne vous reprends pas, je ne vous impose pas mes goûts. Usez-en de même avec moi : chacun a les plaisirs qu'il se fait à sa guise.

Ceci est à rapprocher de l'exclamation de la femme de Sganarelle : « Et s'il me plaît à moi d'être battue ! » Il n'y a pas là seulement une intention comique ; ce cri est un cri de liberté ; il signifie : « Laissez-moi tranquille dans la vie que j'ai choisie et ne prétendez pas m'asservir avec de la pitié et des conseils ». Combien de fois les hommes et les nations, devant une compassion douteuse et une miséricorde hypocrite, ont le droit de s'écrier farouchement : « Et s'il me plaît à moi d'être battue ! »

Auteur avant tout, homme de théâtre prodigieux, Molière est encore le maître de tous ceux qui écrivent pour la scène : « Je trouve qu'il est bien plus aisé de se guinder sur de grands sentiments que de rendre agréablement sur le théâtre les défauts de tout le monde. Lorsque vous peignez des héros, vous n'avez qu'à suivre les traits d'une imagination qui se donne l'essor ; mais lorsque vous peignez des hommes, il faut peindre d'après nature. »

O Molière ! si gai, si humain, si vrai, délivrez-nous du théâtre des ennuyeux, des coupures de cheveux en quatre, des enfileurs de phrases, des nébuleux, des bavards, des fâcheux, des sots et des puffistes !

Mais il me semble entendre la voix du grand comique, qui dit : « Que vous resterait-il si l'on vous enlevait tout cela ? »
E. Th.

Les Evénements

La France et le Vatican

Le Sénat français a achevé la discussion sur la reprise des relations avec le Vatican. C'est un thème à propos duquel on a pu dire bien des sottises. Beaucoup de ceux qui déplorent, par principe, ce rapprochement, s'en réjouissent au fond d'eux-mêmes, parce que cela leur a donné de nouveau l'occasion de rééditer de vieux discours et de parler encore de Canossa.

Cela aussi les a rajeunis de vingt à trente ans et les a ramenés à l'époque où cette même évocation de Canossa, cliché gratuit, obligatoire et laïque, voisinait avec la « main des Jésuites » et le « spectre du cléricalisme ».

Seulement, ce rappel d'un passé agité incite à songer qu'il ne servirait de rien d'avoir vieilli si l'on ne renonçait à des querelles qui n'ont plus raison d'être.

La guerre a mis au même rang des droits et des devoirs tous ceux qui, quel que soit leur sentiment confessionnel ou même leur absence de sentiment de ce genre, les hommes qui ont défendu leur pays et ne souhaitent que son relèvement. Ce n'était pas le moment d'évoquer d'anciennes haines politiques pour semer de nouveau entre les citoyens, qui ont tant besoin de s'entendre, des germes de discorde.

D'ailleurs, la situation telle que l'a créée la reprise des relations entre la France et le Vatican ne devrait, à aucun point de vue, exciter les passions adverses. M. Briand l'a résumée en une phrase : « La séparation des Eglises et de l'Etat est une chose, le rétablissement des relations avec le Vatican en est une autre ».

Les adversaires de cette reprise font mine de croire que toutes les lois de séparation sont en péril. Ils savent bien que c'est l'absurdité même, mais pour les besoins de leur politique sectaire, ils adoptent une attitude indignée. Par contre, si le gouvernement explique qu'au milieu de toutes les complications extérieures et intérieures il est bon de vivre en harmonie avec la Souveraineté pontificale, ils affectent de ne pas comprendre.

Que leur importe que la France retire de ses conversations avec le Vatican, par l'intermédiaire de représentants officiels, des avantages moraux et matériels dont elle a le plus grand besoin ? Avant tout, ils obéissent à leur parti et à des considérations électorales.

Mais, peut-être se trompent-ils là aussi lourdement. L'opinion publique est demeurée indifférente et sage devant ces débats, où elle sentait bien que tout le bruit venait du côté des politiciens.

Il n'y a pas de pires ennemis de la liberté de conscience et de pensée que ces gens qui invoquent sans cesse cette même liberté. C'est qu'ils la veulent exclusivement pour eux et qu'ils ont racheté à leur usage, au magasin des accessoires, les anathèmes et les excommunications qu'ils condamnaient jadis.

La Réponse de M. Briand

Le Vote

M. Briand répond aux interpellations sur la reprise des relations avec le Vatican. Il se défend d'avoir manqué de déférence envers le Sénat en le mettant en présence d'un fait accompli. Il rappelle que, dans ses déclarations ministérielles, il n'a pas caché son intention de reprendre les relations diplomatiques et que, plus tard, la commission des affaires étrangères ne prenant pas de décision, il a estimé indispensable d'agir, dans l'intérêt de la France d'autant plus que son opinion était que cette question était une question de gouvernement.

Mais le problème reste entier devant le Sénat. Si celui-ci pense que le fait d'avoir un ambassadeur à Rome est de nature à nuire à la France et à compromettre l'œuvre de laïcité, il a le devoir de renverser le gouvernement.

Le président du Conseil insiste sur ce point et ajoute qu'en adoptant une politique inverse de la sienne on renoncera à beaucoup d'avantages pour beaucoup d'inconvénients. Il tient à répéter qu'une absence de Rome ne saurait être sans inconvénient.

M. Briand déclare qu'il est exact que l'on ait tenté, en France, de reconstituer les congrégations enseignantes, mais le gouvernement a demandé aux préfets d'enquêter sur la situation. Le Saint-Siège ne doute pas que les lois laïques doivent être respectées. Il se peut qu'il demande des concessions, mais il ne faut pas dire que le gouvernement les accordera.

L'orateur est mieux qualifié que quiconque pour défendre les lois de laïcité à l'élaboration desquelles il a participé. Même par une loi, on ne peut revenir sur la question des biens qui ont été dévolus. Certaines dévolutions accomplies ne pourront être empêchées que par une modification de la loi. Si la loi était modifiée, c'est que le pays aurait changé, ce que l'orateur ne pense pas, mais le pays a assez de certaines luttes et le gouvernement doit maintenant tourner ses efforts vers la constitution de la République au point de vue social et empêcher les luttes intestines de recommencer.

M. Briand conclut que la question est uniquement de politique extérieure. Il demeure convaincu que la loi de séparation à laquelle il a attaché son nom est juste, mais il affirme que la reprise des relations est favorable aux intérêts français. M. Briand demande au Sénat de considérer le problème pour ce qu'il est, c'est-à-dire un problème de politique étrangère et de le juger dans ces limites.

L'orateur est vivement applaudi sur de nombreux bancs.

Le Vote

Après diverses interventions, M. Doumergue demande la priorité en faveur de l'ordre du jour déposé par la gauche démocratique (radicaux et radicaux-socialistes).

Cet ordre du jour repousse la reprise des relations avec le Vatican.

M. Briand déclare qu'il pose la question de confiance contre la priorité.

Le dépouillement du scrutin donne, après pointage, contre la priorité 165, pour 125.

L'ordre du jour de confiance déposé par M. Briand, accepté par le président du Conseil est adopté par 174 voix contre 129.

Il était près de trois heures du matin quand la séance fut levée.

LA SITUATION COUP D'ETAT EN ALBANIE

C'est aujourd'hui lundi que M. Briand rencontrera M. Lloyd George à Downing street. Les entretiens qui vont s'engager à Londres porteront en premier lieu sur la situation créée par la note du chancelier Wirth et la réponse unanime de la commission des réparations.

Le prébiscite d'Oedenbourg a donné un résultat favorable à la Hongrie. On sait que l'Autriche a fait les plus expresses réserves concernant les conditions dans lesquelles avait lieu la consultation populaire. Le gouvernement de Vienne avait décidé, d'accord avec tous les partis de l'Assemblée nationale, de ne pas participer au vote, de rappeler ses commissaires et de ne pas reconnaître les résultats du scrutin.

Selon les nouvelles parvenues d'Albanie, le gouvernement de Tirana serait tombé entre les mains d'un certain Kirdochef, dont on ignore le passé. L'ancien gouvernement de Tirana tenterait de se reformer à Elbassan. Hamed bey, commandant des Mindites, aurait rassemblé des troupes et se proposerait de marcher sur Tirana avec les éléments qu'il a groupés.

Nouvelles Etrangères Mort de Saint-Saëns

Le grand compositeur Saint-Saëns, arrivé à Alger le 4 décembre et qui dimanche assistait à l'opéra d'Alger à une représentation de « Lakmé » est mort subitement dans sa chambre à l'hôtel où il était descendu.

Né en 1835, à Paris, Saint-Saëns fut une sorte d'enfant prodige. Il était à sept ans un pianiste déjà remarquable. Il entra à douze ans au Conservatoire. Le jeune homme tenait les promesses de l'enfant. A dix-sept ans, il était organiste à Saint-Merry. Il avait déjà donné une importante symphonie, exécutée par un orchestre célèbre, et de nombreux morceaux. Au demeurant, avec une maîtrise bientôt reconnue, il devait aborder tous les genres, de la musique de chambre à l'opéra, du concerto à l'opéra.

Nul ne connaît mieux que lui, avec sa riche organisation musicale, tous les secrets de son art. Sans méconnaître des influences qui s'imposaient, il garda toujours sa personnalité. Son inspiration fut abondante et variée.

Pour rappeler les divers aspects de son talent puissant et original, il suffit d'évoquer la « Danse macabre », la pittoresque « Suite algérienne », le « Déluge », la « Symphonie en ut mineur », le « Rouet d'Omphale », etc.

Saint-Saëns aborda ensuite le théâtre où il connut de réels succès. Certes, ses opéras et opérettes eurent des fortunes diverses, mais tous connaissent des pages supérieures, où se retrouvent la solidité de sa technique.

Il fut élu membre de l'Institut en 1881. Sa santé délicate — qui ne l'a pas empêché d'avoir une robuste vieillesse — l'invitait à quitter Paris l'hiver et ayant le goût des voyages, il allait chercher le soleil aux Canaries, en Egypte, dans l'Inde, en Extrême-Orient.

Une cathédrale en feu

Dimanche matin, vers 4 heures, le feu a pris dans la tour gauche de la cathédrale d'Auch, France. Le feu s'est développé rapidement. Tout l'intérieur

de la tour gauche, le clocher qui la surmonte ont été détruits. Les cloches sont tombées. Elles sont en partie fondues. Les causes du sinistre de la cathédrale sont encore inconnues.

Un cœur de veau

La 11^{me} Chambre du Tribunal correctionnel de Paris a eu à sa barre un cas singulier de superstition et de charlatanerie.

Une demoiselle Dufour, ayant perdu sa mère, le 21 juin, se rendit quelques semaines plus tard au cimetière de Levallois-Perret, où la pauvre femme repose, avec la pieuse pensée de planter un rosier sur sa tombe.

Mais elle avait à peine creusé la terre d'une trentaine de centimètres qu'elle poussa un grand cri :

Le cœur de ma mère !
Elle venait de mettre au jour un vrai cœur, encore tout sanglant. Elle appela à son secours le conservateur du cimetière qui, ayant vu, courut avertir le commissaire de police, et ce magistrat commença une petite enquête.

Il apprit d'abord de Mlle Dufour que sa mère était morte à l'hôpital Beaujon et qu'elle croyait que l'on avait fait son autopsie. On aurait oublié, pensait-elle, de mettre le cœur dans le cercueil et on a chargé quelqu'un de venir l'enterrer secrètement ici, où se trouve le corps.

Le magistrat fit de son mieux pour la rassurer. Il appela un médecin, le docteur Hilaine, auquel il confia l'examen du cœur.

Ce médecin commença par déclarer que le cœur n'était pas un cœur humain, et il convoqua un boucher qui, sans hésiter, affirma :

— Ça, c'est un petit cœur de veau. Ensuite, on regarda de plus près, et l'on remarqua :

- 1° Que la pointe du cœur avait été proprement coupée au couteau ;
- 2° Que, transformé en pelote, le cœur était piqué de douze épingles soigneusement enfoncées jusqu'à la tête ;
- 3° Enfin que, dans l'intérieur du cœur se trouvait une véritable papillote de cheveux.

Quelle singulière énigme ! Deux inspecteurs, MM. Tartas et Plombel, furent chargés d'en découvrir l'explication.

Et, en peu de temps, rumeurs publiques et interrogatoires les conduisirent chez Mlle Joséphine Barraud, qui avoua avoir enterré le cœur de veau dans la tombe de Mme Dufour, qu'elle ne connaissait d'ailleurs pas du tout.

On inculpa Mlle Joséphine Barraud de violation de sépulture et elle a comparu devant la 11^{me} Chambre, présidée par M. Lemercier.

Alors il lui a fallu expliquer les motifs de ce noir délit.

— J'ai eu, dit-elle, un fiancé de mon pays natal, nous nous sommes aimés et le monstre m'a abandonnée. C'est pour le reconquérir, c'est pour reconquérir son amour que j'ai préparé et enterré le cœur de veau. On m'avait affirmé que ça réussissait toujours, des épingles, des cheveux, car c'étaient mes cheveux !

— Et cela a-t-il réussi ? demande le président.

Mlle Barraud baissa modestement les yeux, ce qui, pour tout le monde signifie que l'inconstant n'a pas été touché par l'envoûtement.

— Combien, demande encore M. Lemercier, vous a coûté le cœur de veau ?

— Trois francs, monsieur le président, répond la délaissée.

— Trois francs de perdus ; vous êtes assez punie. Allez, le tribunal vous acquitte.

On reproche souvent à la justice d'être boiteuse. Pourquoi lui fait-on ainsi perdre son temps.

Nouvelles Suisses Le dimanche politique

A 3 heures du matin, les chiffres suivants, non encore définitifs, sont communiqués.

Les socialistes perdent trois sièges, ce qui leur enlève la majorité au Conseil communal.

Les 40 sièges en élection se répartissent comme suit :

19 socialistes, 8 progressistes, 11 bourgeois, 1 grutléen, 1 évangélique.

Avec les 40 conseillers communaux qui n'étaient pas soumis à réélection, le

Conseil communal de Berne sera donc composé comme suit :

38 socialistes, 37 bourgeois et progressistes, 2 grutléens, 3 évangéliques. Total 80.

Ainsi le Conseil communal et le Conseil municipal de Berne se trouvent de nouveau entre les mains des partis bourgeois.

A Schwyz.

Le projet de loi concernant l'introduction de l'assurance cantonale contre l'incendie a été repoussé en votation populaire par 3700 voix contre 1700.

En Argovie.

Le peuple argovien, appelé dimanche à se prononcer sur la loi concernant la caisse d'assurance du bétail, a rejeté le projet par 26.697 voix contre 17.998. Tous les districts se sont prononcés contre la loi.

A Bienne.

Au deuxième tour de scrutin pour l'élection d'un préfet, le candidat bourgeois M. Bertschinger, a été élu par 3326 voix contre 3268 au candidat socialiste, M. Monnier. Au premier tour, aucun des candidats n'avait obtenu la majorité.

Mort de M. Sand

Dimanche matin est mort dans sa propriété du Niesenweg à Berne, des suites d'une attaque, survenue au commencement du mois, M. Otto Sand, directeur général et vice-président de la direction des C. F. F.

Enfin, le 1^{er} juillet 1901, M. Sand entra à la direction générale des C. F. F. où il occupa constamment les fonctions de chef du département des travaux. Ajoutons que M. Sand a été en outre président de l'importante association des anciens polytechniciens.

Souvent très critiqué, en Suisse romande spécialement, M. Otto Sand était néanmoins un technicien de grand mérite et un travailleur acharné et le meilleur homme du monde.

M. Sand était âgé de 65 ans.

ACCIDENTS D'AUTOS

Un terrible accident a causé jeudi soir la mort d'un bon citoyen de Bulle. Deux camions-automobiles stationnaient, vers huit heures, devant le Café Industriel. Au moment du départ, M. Pierre Fragnière se mit entre les deux camions. La voiture d'arrière qui s'appretait à partir la première, fit un faux mouvement, et au lieu de reculer pour prendre la route, avança, écrasant M. Fragnière.

La victime est morte instantanément. Elle laisse dans la désolation une épouse et cinq enfants.

— A Dietikon (Zurich) l'ouvrier de la voie, Emile Winkler, qui revenait d'un enterrement, a été écrasé par une automobile.

Un cinquantenaire à l'Ecole polytechnique

M. Schulthess inaugure l'Institut d'agriculture.

La section d'agriculture de l'Ecole polytechnique fédérale a célébré hier le cinquantenaire de sa fondation. Cette fête, dont le programme avait été établi dans des conditions cependant modestes en raison des circonstances difficiles de l'heure actuelle, a débuté par une visite des locaux du nouvel Institut d'agriculture et de sylviculture. Puis, les invités, au nombre de quelque 400, se rassemblèrent à l'auditoire du grand bâtiment. M. le professeur H. Moos, directeur de l'Ecole d'agriculture, souhaita la bienvenue à M. Schulthess, président de la Confédération, et Chuard, ainsi qu'aux autorités et aux délégations.

Une somme de 30.000 francs a été attribuée à l'Ecole à titre de présent pour les recherches scientifiques sur l'excellent provenant de l'organisation créée pendant les dernières années de guerre pour assurer le ravitaillement en bétail.

Au banquet qui a suivi, plusieurs éloquentes discours ont été prononcés, notamment par M. Schulthess, président de la Confédération, Mousson, président du Conseil d'Etat zurichois, Moser, conseiller aux Etats, et le Dr Lichtenhahn, directeur.

Malversations

Les malversations commises au commissariat de l'armée ont été jugées par le tribunal militaire de la 11^e division. Le lieutenant Hofer a été condamné à la peine de huit mois d'emprisonnement.

Toutes les pièces de comptabilité militaire n'ayant pas encore été remises au Département des finances, il se peut qu'on constate encore des irrégularités.

— L'administrateur de la Coopérative agricole à Zurich, un nommé Scherb, a été arrêté pour avoir détourné des sommes qui jusqu'ici atteignent 3000 francs.

LES ACCIDENTS

On mande de Lucerne :

L'employé de banque Karl Fischer voulait apporter un revolver à réparer et manipulait l'arme sans savoir qu'elle était chargée. Un coup partit et l'atteignit au ventre. Transporté à l'hôpital, il succomba peu après à sa blessure.

— Samedi soir, à Giffiers, près de Fribourg, Mme Anne-Marie Riso, 55 ans, a été renversée par un cycliste roulant sans lanterne, et grièvement blessée. Elle est morte dimanche après-midi, des suites d'une fracture du crâne et de lésions internes.

LA RÉGION

Une partie de chasse tragique

De la Diana :

Trois chasseurs genevois bien connus chassaient dernièrement dans la région alpestre de Boège, (Haute-Savoie) en compagnie de trois amis du pays. Le temps était propice et les trois chiens courants avaient lancé vaillamment deux renards qui furent tués après de chaudes menées. Après avoir cassé la croûte, nos heureux nomades descendirent les deux renards au hameau le plus proche, où ils reçurent les félicitations des indigènes, dont la volaille payait rancun. S'étant remis en chasse, ils attendirent pas longtemps avant de voir la petite meute reprendre pied sur un autre forban, mais ils remarquèrent qu'un des chiens manquait, jeune griffon de deux ans, très ardent à la poursuite. Après longues recherches, appel à la corne et courses en tous sens, l'animal fut entendu, criant au perdu, et découvert au bas d'une arête de rocher, sur un petit tertre, à 35 mètres en-dessous. Il lui était impossible de remonter la paroi pour rejoindre le sommet d'où il avait dû descendre en vitesse.

La joie du chien de revoir ses maîtres fit craindre un moment qu'il ne se lançât dans le vide, mais heureusement, il se rendit compte qu'il était « pris » et devait patienter. Cet accident est fréquent à la chasse au chamois, et certes, le vieux renard qui avait entraîné le bouillant griffon dans ces « vives » abruptes connaissait son affaire.

Après conciliabule, les chasseurs se rendirent à La Bergue pour quérir une longue et forte corde, puis avec l'aide d'un vaillant sapeur-pompier de Bonne, ils procédèrent au sauvetage de *Barbant*. Le pompier, muni d'une ceinture sous les bras et tenu au bout de la corde, descendit la paroi et réussit à encorder le chien qui fut remonté, ballotté de-ci de-là, sans dommages, puis, lui-même, aidé d'en haut, se hissa à force de bras le long de la corde.

Des hurrahs accueillirent son retour au sommet, comme on peut le penser, et la journée se termina au chef-lieu devant quelques bonnes bouteilles, avec la gaieté que provoque la réussite de l'expédition dangereuse.

Un vol à Leysin.

Un vol important a été commis, il y a peu de jours, dans une clinique de Leysin. Serviettes, couvertures, draps, taies d'oreillers, essuie-mains, tapis, corbeilles, outils et ustensiles de cuisine ont été emportés par les voleurs.

La valeur des objets dérobés atteindrait 5000 francs.

Nouvelles Locales AVIS

Le « Nouvelliste » est envoyé gratuitement jusqu'au nouvel-An, à tout nouvel abonné pour une année à partir du 1^{er} janvier.

Livre d'étrennes

Un beau livre d'étrennes, c'est assurément celui que nous avons déjà ad-

noncé et que nous venons de recevoir. *Théoduline*, de M. le Chanoine Jules Gross.

Au point de vue art et typographie, l'*Édition Spes*, à Lausanne, a fait là une merveille. C'est certainement un très beau livre de table et de bibliothèque, un cadeau de Noël ou de Nouvel-An qui serait accueilli avec joie et bonheur par les grands et les petits.

Le volume renferme six illustrations hors texte du peintre R. Dallèves qui sont de purs chefs-d'œuvre et un nombre incalculable de lettres et de bandeaux du meilleur goût artistique.

Quant au texte, c'est évidemment toujours la *Théoduline* qui nous avait conquis, la chanson du bon vieux Valais, mais avec plus de perfection et avec des productions inédites qui donnent au livre une valeur nouvelle.

Le vers est plein, ferme, étoffé, gentil. On y sent un amour du pays qui, par endroits, offre une grandeur et un calme épiques.

Ce qui classe le livre à part, c'est ce que, faute d'un mot, nous nommerons l'*inépuisable* du vers, c'est-à-dire une sorte d'abondance continue, sans arrêt, mais aussi sans fatigue.

Théoduline est bien le livre d'étrennes rêvé. H.

La Conférence Dellberg à St-Maurice

M. Dellberg a tenu, sur une invitation de deux citoyens appartenant au parti socialiste, à répéter à St-Maurice la conférence sur le lait qu'il a donnée à Sion, Monthey et Martigny et, également, au Grand Conseil, le dernier jour de la session.

Cette conférence, pour un motif qui voulait être habile, n'avait été annoncée qu'à la dernière minute samedi soir. On pensait ainsi éviter la contradiction de M. Schwar et la présence de nombreux campagnards.

Ce ne fut, au contraire, qu'un stimulant et pour l'un et pour les autres.

La grande salle électorale était, en effet, trop petite pour contenir une foule évaluée à plus de trois cents personnes qui débordait dans la salle du greffe et dans les escaliers de l'Hôtel-de-Ville, et ce chiffre aurait pu être doublé à l'occasion.

Nous ne referons pas l'analyse de la thèse de M. Dellberg. Ce serait nous répéter pour la troisième ou quatrième fois. Son grand cheval de bataille, c'est la *Fédération* dont il épluche la comptabilité jusqu'au dernier centime. En vain, d'ailleurs. Car, pour tous les hommes sans parti-pris, les trois déclarations officielles : 1° de l'Office fédéral du Lait ; 2° de la Fiduciaire ; 3° d'un organe compétent de la Banque cantonale, établissant que tout y est parfaitement normal et régulier, seront toujours des documents et des garanties contre lesquels les adversaires useront inutilement leurs dents.

Aussi, avec un brio de tous les diables, M. Schwar, après avoir réfuté, un par un, les arguments de M. Dellberg, opposé un chiffre à un autre chiffré, n'a-t-il eu aucune peine à montrer que si l'on en veut à la *Fédération*, c'est parce qu'elle est la seule organisation puissante et agissante du paysan valaisan. On admet des syndicats pour tous les corps de métier. Seul le paysan n'aurait pas le droit de se syndiquer pour la défense de ses intérêts.

M. Schwar fut, maintes fois, interrompu par les applaudissements et les acclamations. Il avait conquis l'auditoire. Tour à tour spirituel, ironique et mordant, il a consolidé, une fois de plus sa réputation de débater accompli.

Le vote, qui est intervenu après réplique et duplique de MM. Dellberg et Schwar, a été une surprise pour tous les assistants. Six mains seulement se sont élevées pour voter l'abaissement du prix du lait, et, à la contre épreuve, au milieu d'acclamations enthousiastes, plus de trois cents voix ont approuvé le programme économique et la sage gestion de la *Fédération*.

LES ALMANACHS

Il en est de charmants, de mignons, pas plus gros que l'ongle, avec des couvertures de couleurs tendres, des figures finement coloriées. Il en est de naïfs et de rustiques, portant, sur leur première page le profil d'un astronome coiffé d'un bonnet pointu et l'œil collé à un télescope, ou le portrait d'un mes-

sager qui se hâte avec sa hotte toute pleine. C'est notre légendaire *Messageur Boiteux de Berne et Vevey*, toujours bien accueilli dans les familles. Il en est de politiques, de littéraires, de religieux, de lunatiques et aussi de rédigés par quelque sorcier ou quelque sorcière qui se vante de prédire les événements futurs. Celui-ci est bourré de sonnettes et celui-là de chansons.

Il s'en rencontre qui annoncent, avec un admirable certitude, le beau temps ou la pluie et ne se trompent pas toujours, car, enfin, selon le mot profond d'Arago, les prophètes ne sauraient avoir la faculté précieuse de prédire invariablement le faux. S'ils ne se trompent pas toujours, ils se trompent souvent ; comme ils sont habiles, ils savent se tirer d'affaire en évitant de trop préciser. Les plus malins s'en tiennent encore à la vieille formule : « Il fera beau, s'il ne pleut pas ».

Faites-vous collection d'almanachs ? Vous savez, ce n'est pas si enfantin que cela.

Quand on les revoit dix, vingt, trente ans plus tard, on les trouve toujours plus intéressants. C'était l'opinion de M. le Chanoine de Courten qui ne lisait assidûment les journaux que lorsqu'ils avaient un quart de siècle.

Si vous faites collection ou, simplement, si vous voulez de la gentille lecture, nous vous signalerons deux almanachs qui ne sont ni sans charme, ni sans valeur : ce sont l'*Almanach catholique du Jura de Porrentruy* et le *Messageur Valdôtain d'Aoste*, très intéressants tous deux et tous deux avec un cachet local de beaucoup de saveur.

Mais ce serait presque un huitième péché capital que de ne pas chaudement recommander notre *ALMANACH du VALAIS* qui, tantôt, va fêter le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

La couverture en est charmante. Vous y trouvez les objets qui nous sont chers : le costume valaisan, le rouet et le chanvre, le berceau bas et les channes, le fourneau de pierre oïaire et le vieillard au livre.

Nos fêtes, nos marchés, nos foires, cent autres indications utiles, les événements de l'année, s'y trouvent à la place où on les désire. Des illustrations d'hommes aimés disparus, de magistrats qui ont conquis la faveur populaire, des notes historiques, des nouvelles, de petites scènes vécues, des légendes, font de cette publication annuelle, une brochure vivante, bien de chez nous, qui, au cours de l'année, partagera nos peines et nos joies.

Chaque famille valaisanne voudra posséder son *Almanach du Valais*. Sans un bon calendrier, il n'y a point de médecin. C.

Dans le commerce de gros

Les prix baissent.

Les chiffres index du commerce de gros de la Suisse au 1er décembre que publie la *Nouvelle Gazette de Zurich* montrent, comparés à ceux du 1er novembre, un recul de 212 à 198 ou de 6,6 % pour les denrées alimentaires. Cette réduction importante des prix est la conséquence, en grande partie, de la révision des prix de monopoles. Les étoffes principales pour l'habillement ont subi une réduction de 3 %. Les matières premières pour les maisons d'habitation de 3,5 %. Les matières premières de production agricole sont restées approximativement au même niveau. Les produits industriels ont augmenté de 1,2 %. Tandis que le coton s'est abaissé de 9,5 % et les peaux de 9,2 %, la fonte a augmenté de 10 % et la soie de 11 %. Il en résulte un recul de l'avantage des prix allemands résultant du change de 70 % en moyenne à 60 % des prix suisses. La plus forte modification en notre faveur est constatée dans les produits du textile (de 44 à 14 %) car, pendant les mois de novembre, presque tous les prix allemands ont été mis au niveau des prix du marché international.

Les écrevisses nationales

A la Société vaudoise des sciences naturelles :

M. P. Murisier, qui a contribué à l'établissement du catalogue des invertébrés de la Suisse, présente une carte montrant la répartition entre nos eaux des deux espèces connues chez nous, l'écrevisse à pieds rouges (*astacus fluviatilis*) et l'écrevisse à pieds blancs (*astacus pallipes*). Détail curieux : l'écrevisse manque dans une série d'en-

droits, sur le littoral du Léman, par exemple, entre Morges et Villeneuve, dans la vallée du Rhône, aux Ormonts, dans la région de Vaulion, de Romandmôtier, de Ste-Croix, etc. M. Murisier a été facilité dans ses recherches par plusieurs gendarmes et gardes-pêche. Il montre encore un petit ver, le *branchiobdella*, qui vit en parasite sur l'*astacus pallipes*.

La nouvelle effigie de la pièce de cinq francs.

C'est le 15 décembre qu'est expiré le délai pour la remise des projets de la nouvelle effigie de notre pièce de 5 fr. On a reçu jusqu'à ce jour plus de 100 envois. Les projets seront probablement exposés au Palais fédéral dès la fin de la session des Chambres.

Fièvre aphteuse.

La fièvre aphteuse sévit de nouveau dans 22 cantons et demi-cantons. Selon le dernier rapport de l'Office vétérinaire, le nombre des écuries contaminées à nouveau pendant la semaine écoulée a été de 38 avec 4343 pièces de bétail bovin, 356 porcs, 18 chèvres et 191 moutons. Le nombre total d'écuries contaminées s'élève ainsi à 200, dont 39 dans le canton de Berne, 34 dans celui de Vaud, 26 dans celui du Valais, 13 en Thurgovie, 11 à Lucerne et à Genève, 9 à St-Gall, 8 à Zurich, en Argovie et dans le canton de Neuchâtel.

Monthey — (Corr.)

Nous apprenons que M. Carlo Boller, violoniste, et M. Léon Athanasiadès, pianiste, se feront aussi entendre à Monthey, mercredi soir à 8 h. 1/2, à la salle du Cinéma Mignon. Nous connaissons bien M. Athanasiadès, le sympathique directeur de la chorale et du nouveau chœur mixte, et nous avons déjà apprécié ses belles qualités de pianiste dans le concert qu'il nous a donné l'année dernière avec Mlle Bard, cantatrice.

Cette fois, il se présente au public de Monthey, avec un violoniste qui, certainement, est un des meilleurs que nous ayons en Suisse. Ses tournées en France, en Italie et au-delà des mers ont déjà consacré son talent. Les critiques les plus sérieux ont relevé sa splendide technique, sa maîtrise absolue, mais surtout l'intensité d'émotion qu'il atteint par son jeu extraordinairement expressif et coloré. Nous signalons ce concert comme une manifestation d'art absolument unique dans notre contrée et nous sommes persuadés que les Montheyens plus que tous autres, amateurs de concerts, sauront apprécier celui-ci à sa juste valeur. J.-Ch.

Martigny. — Concert de l'Harmonie. — (Corr.)

C'est devant une salle comble que l'Harmonie a donné, samedi soir, son concert annuel des membres passifs. Cette excellente société, toujours bien en forme sous la direction de M. Tasser, nous a fait entendre quelques-uns de ses meilleurs morceaux : *Les Masques*, ouverture, de Pedrotti ; *La Plainte du Clocher de Balay* ; *Messidor*, prélude de Bruneau ; la suite d'orchestre *Rosamunde*, de Schubert, etc...

Nous n'hésitons pas à dire que toutes ces œuvres bénéficièrent d'une interprétation soignée et très vivante. Un travail très consciencieux a été fourni cet hiver par nos musiciens. L'échelle des nuances est mieux exploitée ; l'accentuation rythmique est plus entraînante ; on sent qu'une parfaite cohésion existe entre le chef et les exécutants.

Cette soirée fut un succès aussi pour les solistes. Nous faisons cependant quelques restrictions. Il y aurait, par exemple, bien des choses à dire sur le choix des morceaux, de certains morceaux du moins, qui n'auraient pas dû figurer dans un programme d'une aussi belle tenue. Ayant manifesté notre étonnement, on nous répondit qu'il fallait bien aussi tenir compte des goûts de la masse du public. Eh bien ! nous protestons pour le public.

Le Public a un instinct beaucoup plus sûr qu'on veut bien le croire et sait parfaitement faire la différence entre une œuvre de valeur et une œuvre banale, pour ne pas dire autre chose.

Maintenant que nous avons épanché notre bile, épanouissons-nous tout à notre aise.

M. Landis, violoncelliste, a joué dans le meilleur style *Adagio de Corelli* et *Madrigal de Squire*. M. Fessler, violoniste, fut expressif à souhait dans l'*Andantino* de Martini et enleva très brillamment l'*Abeille* de Schubert. Si je lui disais qu'il s'est joué des acrobaties des Aïrs bohémiens de Sarasate il ne me croirait pas. Très appréciées aussi la

jolie sonorité du hautbois et la sûre virtuosité de la clarinette et des cuivres. La sonorité un peu voilée du Baryton ne manquait pas de saveur.

Nous n'oublions pas les chanteurs de Genève pour lesquels le public eut des faveurs spéciales. M. Favre possède un ténor très clair et M. Mestrallet, du grand théâtre, une basse d'un puissant volume au timbre chaud et veinté. Ensemble, ces deux artistes firent applaudir et bisser le *Duo du Chalet*.

Avant de terminer cette chronique, il nous reste à remercier le Comité et les membres de l'*Harmonie* de la belle soirée qu'ils nous ont procurée et à féliciter M. Tasset qui en fut la cheville ouvrière et qui s'est révélé aussi accompagnateur très souple. Nous espérons que de nouveaux lauriers viendront récompenser le zèle que nos musiciens apportent au service de l'art musical.

P. S. — Nous rappelons le concert que MM. Boller et Athanasiadès donneront mardi à Martigny, dans la grande salle de l'Institut populaire.

Bibliographie

LA PATRIE SUISSE

Le No 736, du 7 décembre, de la « Patrie suisse » nous apporte vingt-cinq belles gravures illustrant presque autant d'articles. On y trouvera tout d'abord, avec plaisir les portraits de MM. les conseillers d'Etat Jacques Ratty, le nouveau président de la République de Genève, et Fleury Boveyron, son vice-président, puis, ceux de trois disparus : le peintre et professeur Eugène Gilliard, le colonel Haus Schlapbach, Ferdinand Porchat, président de la Ville de Neuchâtel ; enfin ceux d'un grand écrivain, Henri-Frédéric Amiel, et d'un grand peintre tessinois, Antonio Ciseri, peint par lui-même, sans parler des musiciens de la fameuse « Musique de Huémoz ».

Il nous montre encore la chambre

qu'Amiel habita longtemps au No 13 de la rue Verdaine, à Genève, la Musique de Huémoz dans les gorges du Hasli et à Schwyz, lors de son triomphal voyage à travers la Suisse, l'été dernier ; les funérailles du colonel Schlapbach, la célébration du centenaire d'Antonio Ciseri et une vue de Ronco, son village natal ; l'inauguration du monument de la cavalerie bernoise à la Lueg, près Affoltern, les démolitions qui se font à Genève à la Petite-Corralerie, à la rue du Purgatoire, à la rue de la Fontaine.

L'art, enfin, y est représenté par d'excellentes reproductions de l'« Après-midi dans le verger », d'Eugène Gilliard, et la « Mise au tombeau », l'un des chefs-d'œuvre d'Antonio Ciseri. C'est encore un numéro très réussi qui trouvera de nombreux amateurs. G. L.

Madame Valérie DUBOIS et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper.

Soumission

L'Administration Communale de Martigny-Ville met en soumission les travaux de maçonnerie, gypserie peinture et fournitures de fer à T pour transformations à exécuter au Bâtiment de la Commune (Ancien Hôtel Clerc).

Les plans, devis, cahier des charges sont à consulter au Bureau de M. Besson, architecte à Martigny, auquel les soumissions devront parvenir pour le samedi 24 courant.

Une entente cordiale : Des amandes et du miel dans un chocolat au lait (Toblerone). Prix par étui 80 cts.

Vermouth NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVECNA S. C. GENEVE

Noël - ETRENNES - Nouvel-An

GRANDE BAISSÉ

Horlogerie-Bijouterie * Orfèvrerie Optique
MACHINES A COUDRE

HENRI MORET Martigny-Ville

Place Centrale

A l'occasion des fêtes : Grand étalage d'articles nouveaux pour cadeaux

Le plus riche assortiment en Bagues, Broches, Boucles d'oreilles, Bracelets, Sautoirs, Chaînes et Colliers en or, argent et doublé.

Grand choix de Montres, Pendules et Réveils en tous genres. Orfèvrerie argent et argentée Orivit 1^{re} marque.

Services à thé, à café, coupes, jardinières. Spécialité de petits cadeaux argent, services de bureau, nécessaires à coudre, cachets, boîtes et porte-cigarettes, bourses, dés, cannes, etc... Jumelles. — Longuevues.

Magasin ouvert le dimanche

A l'occasion des prochaines Fêtes une réduction spéciale sera faite sur la chaussure en tous genres

Adolphe CLAUSEN

Rue de Lausanne SION Rue de Lausanne
Magasin reconnu pour ses prix avantageux.

Chemiserie Ch. Dodille

Rue Haldimand, Lausanne

Chemises collectionnées et sur mesure. Sous-vêtements. Cols Cravates. Bretelles. Envoi à choix. — Téléphone 34.82

Fourrures

Superbe choix ! Prix réclame ! Transformations ! CHAMOISAGE DE PEAUX

P. Schlinger, succ. de J. Lohse

Vevey 14, Rue du Lac

Attention à l'adresse s. v. p.

ON DEMANDE jeune personne sérieuse

pour le ménage. S'adres. Case postale 5113, Monthey.

Boucher charcutier

On demande comme apprenti boucher-charcutier, un jeune homme, de 15 à 20 ans. Conditions à convenir. Entrée de suite. S'adr. Boucherie SAULEN, St Maurice.

Vins étrangers blancs et rouges

Avant de faire vos achats demandez nos prix réduits Livraison par toute quantité Echantillons gratuits. Vve Décaillot & ses Fils, Martigny

Pianos

droits et pianos à queue, neufs et d'occasion. Burger & Jacobl, Schmidt-Flöhr, Lipp, Bechteln. — Vente, Echange, Location, Accordage H. HALLENBARTER, Sion.

BAISSE

Viande désossée pour Charcuterie à Fr. 2.50 le kg.

Boucherie Chevaline, Centrale, Louve 7, Lausanne.

Entrepreneurs

J'offre quelques wagons planches 12 mm lambris mouchette 16 mm. et lames à plancher 24 mm. (4 faces). Fabrication soignée, bas prix.

Usine Turrian, Châtea d'Oex.

Jeune fille

cherche place pour aider à la cuisine. S'adresser sous P 4586 S Publicitas, SION.

Ouvrier-Forgeron

est demandé de suite. S'adr. à FONTANNAZ Paul, forgeron, Vétroz.

A vendre 70 vieux fromages maigres

succulents, de 20 à 25 kilogs. Prix Fr. 2.80 le kilog.

Fr. GERBER Ostermundigen, Berne.

5 Frs. Saucisses de campagne au porc

Vve Décaillot & ses Fils, Salvan



Demandez catalogue et nouveaux prix réduits pour montres, régulateurs réveils et bijouterie en toute 1re qualité.

Horlogerie Laager, Péry (près Bienne)

A vendre en ville de Sion (Valais) bâtiment-café-restaurant comprenant : Rez-de-chaussée, 3 étages et caves meublées. S'adres sous chiffres P 4601 S Publicitas, Sion

14 millions

de Francs

Prochain tirage 31 décembre

Lots de fr. 100.000.—, 50.000.—, 30.000.—, etc. et remboursement minimum fr. 400.— par série sortant aux prochains tirages, fr. 300.— dès le 37^{me} tirage, vous offre l'emprunt d'obligations à Lots de

L'Assoc. du Pers. de Surv. des Entrepr. de Transport Suisses

Prix de la série de 20 obligations F. 200.— 6 belles primes garanties par série dans les prochains tirages. Prix par Oblig. Fr. 10.— Remb. min. 12.50.

Banque de Commerce et de Valeurs à Lots S. A.

20, Rue du Mont-Blanc GENÈVE Rue du Mont-Blanc, 20
Au comptant ou payable par mensualité de fr. 5.—, 10.—, etc. jouissance intégrale aux tirages.

Etreennes

L'assortiment est au complet au

Bazar Economique, Monthey

en jouets, jeux, articles de Noël et

Cadeaux utiles

Jamais notre choix n'a été si grand ; jamais non plus nos prix n'ont été si bas, aussi engageons-nous vivement notre fidèle clientèle à venir s'en rendre compte. Un coup d'œil aux Etalages les convaincra aisément.

— Prix spéciaux pour bonnes œuvres et Sociétés —
Maison connue pour vendre bon marché et au même prix à l'intérieur que les prix affichés.

Dès maintenant et pendant les fêtes

Nous mettons en vente le

Bock - Double de Noël

sans augmentation de prix

Brasserie du Cardinal, Fribourg

ORANGES

Belles oranges d'Espagne. Vente en caisse de 300, 400, 500 pièces de fr. 10 à 15 le cent. Beaux pruneaux, depuis 1.40 le kilog. S'adresser à VOUILLOZ & DELEZ, MARTIGNY

BAISSE des PRIX environ 20 0/0

Pour faciliter les achats de Noël & Nouvel-An

Montres Musette

5 ans de garantie; 6 mois de crédit

8 jours à l'essai

Ancre 15 Rubis : No 207 Boîte nickel 46 fr.

No 208. Boîte argent 800/000 fr. 58.—

No 209 La même avec galonné or fr. 61.—

Acompte 18 fr.— Par mois Fr. 8.—

No 316 Qualité CHR. NOM. T. MUSETTE, Ancre 15 rubis, réglé à quelques secondes par jour !

Superbe boîte plaquée or, garant. inaltérable comme l'or, riche décoration. Garantie 10 ans A CRÉDIT fr. 81.— Acompte fr. 28.— Par mois fr. 10.— — Paiement au comptant 10 0/0 escompte !

Superbe choix en Montres, Réveils, Régulateurs de tous prix

3 ans de garantie.

Cabinets modernes, noyer Cadran argenté.

No 300. Hauteur 63 cm., marchant 15 jours, sonnerie cathédrale de l'heure et 1/2 heure. fr. 90.—

Acompte fr. 30.— Par mois fr. 10.—

No 310. Marchant 8 jours Haut 75 cm. sonnerie très harmonieuse sonnant les quarts fr. 159.—

Acompte fr. 50. Par mois fr. 20.— Au comptant 10 0/0 escompte !

Demandez catalogue illustré No 33 gratis.

Fabrique Musette Guy-Robert & Cie Fondateur en 1874 **La Chaux-de-Fonds**
Réparations de Montres en tous genres vite, bien et bon marché — Echange de vieilles montres !

2 Fr la paire de chaussettes 1^{re} qualité. 11 fr. 50 par six paires. Vve J. Décaillot et ses Fils, Salvan.

Viande désossée pour Charcuterie à Fr. 2.40 le kilog.

(bâchée gratis sur demande)

Boucherie Chevaline Lausannoise Rue de l'Écluse 18, Lausanne.

A VENDRE fromage salé

vieux et propres, 15-18 o/o 200 pains de 5 à 8 kg. à fr. 3 le kg. (en partie, prix spécial.)

J. Schelbert-Cahenzli Fromages en gros, Kaltbrunn (St-Gall).

Instruments de musique

Violons, mandolines, guitares violoncelles, cordes, étuis, accordéons, tambours de toutes dimensions, gramophones et disques, clarinettes, flûtes.

H. HALLENBARTER, Sion

CHASSEURS !

F. Grenon, empaillage d'animaux à Broc. (Fribourg) est, comme par le passé, acheteur de peaux de renards, martres, fouines, putois, et de toutes les autres peaux travaillées en fourrures.

5 Frs. la boîte de 1 kg. 450 Saucisses des Gourmets

Vve Décaillot & ses Fils, Salvan

Nouvelle Baisse

sur la Viande et Charcuterie

Rouilli av. os, le kg. Fr. 1.60
Rôti sans os, 2.60
Viande fumée 2.80
Saucisses et Saucissons 2.50
Salamis 3.80

Viande désossée, pour charcuterie le kg. 2.60
Demi-port payé à partir de 2 kgs.

Boucherie Chevaline Centrale Sion, 7 Lausanne

Maison recommandée

Religieuse donne secret pour guérir « incontinence d'urine » d'enfant et hémorroïdes Valera Buret No 31 Nantes France.

Nous expédions de très bonnes Saucisses aux Choux ou au Foie

(mi-bœuf et mi porc) à Frs. 3.— le kilog.

Cervelas et Gendarmes.

la douzaine Fr. 3.50

Bœuf salé le kg. fr. 2.40 et 3.—

Bœuf fumé, le kg 3.50 et 4.—

Terrine salée le kg. fr. 1.50

Lard fumé le kg. 5.—

Rouilli le kg. fr. 2.50 et 3.—

Rôti 3.50 et 4.—

Boucherie du PETIT ST-JEAN, LAUSANNE.

S. A. des Boucheries Coopératives.

Téléphone 52. 43.

Foin et Paille

d'avoine bottelés, 1^{re} qual. Dépôt et domicile :

Rue des Remparts, Bouvignin, Sion.

Chien de chasse

A vendre un beau chien courant, âge d'une année, chassant déjà bien. Bas prix.

S'adr. à Marcel Capt, Le Lieu (Vaud).

A VENDRE

4 beaux porcs de 2 mois et demi. — Jus ph DESLEZ. La Preysse, Evionnaz.

A VENDRE

plusieurs porcelets de 7 à 8 semaines, hors du lait. Femelles castrées. S'adr. Porcherie Richard, La Preysse, St-Maurice

On désire acheter

Un mulet ou mule âgé de 6 à 12 mois bleu membré, avec tendance de devenir grand et fort. S'adresser à Turin Sévère, à Muraz-Collombey.

Vente au détail des lots suivants :

Veloutine pour robes, 80 cm. de large, jois des-sins, le mètre 1.25

Flanelle, a-ticlecourant pour lingerie et chemises 80 cm de large, le m. .95

Flanelle des-sins riches, belle qualité, souple, occasion exceptionnelle 1.35 et 1.25

Ra'ine de New-York coton toutes teintes, 90 cm. de large, le m. 1.60

Flanelle blanche (coton), 76 cm. de large, art. souple et velouté, très belle qualité, le m. 1.50

Cotonne de Vichy pour tabliers, 95 cm. de large, gros grain, le m. 1.20

Cotonne de Vichy, 100 cm. de large, très belle qualité, seul. en damier bleu et blanc, le m. à 1.60, 1.50 et 1.40

Cotonne de chasse, gris noir, très forte, 100 cm. de large, avec petits défauts de tissage, sans importance et sans préjudice à la qual., valant 2.80 le m. 1.90

Toiles blanches, toiles écruées, bazon, triège, bon duvet, coutils pour doublures, linges de toilette et de cuisine, etc.

Envol d'échantillons franco sur demande.

Isaac BRUNSCHVIG Rue Beau-Séjour 26 Derrière le Théâtre LAUSANNE

A vendre 1 bon potager à 4 trous, à l'état de neuf, prix Fr. 160. et 2 jolis fourneaux neufs Fr. 75. pièce

S'adr. Jean GHISOLI, Jumiètte, BEX.

A vendre forte mule.

On l'échangerait contre vache laitière.

S'adres. à Vve Jules Duchoud, Monthey.

Sage-femme Mme Giroud

Place du Molard, GENÈVE Pension. consult. tous les jours Prix modérés. Tél. Stand 66-98

Sage-femme diplômée Madame DUPASQUIER-BRON

Place du Port, 2, Genève Pensionnaires. Soins médicaux Prix modérés. - Tél. 42-16 CLINIQUE SUR FRANCE

Lausanne à St-Maurice

Ne faites aucun achat avant d'avoir visité l'Exposition du Magasin de la Poste, St-Maurice

JOUETS
Choix considérable pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Grand choix de poupées incassables et autres, jouets en bois et peluch, jeux divers pour société, magasin, cuisine, salons, écurie, et la nouveauté le petit ingénieur.

CADEAUX
Grand choix boîtes à gants, mouchoirs, cravates, cols, coffrets et boîtes à ouvrages, boîte-toilette, albums photos et cartes, porte feuilles, porte-monnaie, étuis cuir pour cigares. Boîte cigares fins, cigarettes, bottages à partir de 10 pièces.

BONBONS-CHOCOLATS
Choix superfin de bonbons, chocolat au détail et en boîtes de luxe dernière nouveauté. Dragées, pâte de fruits, petits fours, macarons etc.

FRUITS SECS
Raisins, dattes, abricots, pruneaux, mandarines, oranges, noix, noisettes, amandes, arachides, boîtes de fruits au jus.

VINS
En bouteilles des meilleures marques du Valais ainsi que Malaga, Madère, Marsala, Champagne et Asti mousseux.

Cartes illustrées, Noël et Nouvel-An
Vu la cl-constance le Magasin sera ouvert tous les dimanches. Examinez nos prix. Se recommande.

Vve J. Dionisotti. Téléphone 38. Expéditions par Poste.

MEUBLES FANTASIE

TABLES À THÉ GUÉRIDONS SELLETTES JARDINIÈRES



M. STEIGER & Co SUCCÈ DE JHEER-TOBLER 20 RUE ST-FRANÇOIS LAUSANNE

Nous suivons la baisse pas à pas

Etreennes utiles

Casaquins - Jaquettes - Bonnets et bérets laine - Blouses d'hiver Polos - Sweaters - Echarpes Gants - Guêtres - Molletières Fourrures

Lingerie pour dames, messieurs et enfants

Jeux Jouets Poupées

BONBONS ET CHOCOLAT

Hoirie Mce LUISIER St-Maurice

Au Magasin Victor Egli

Avenue de la Gare Monthey

A l'occasion des fêtes de Noël et Nouvel-An

Grand Assortiment de Bicyclettes

à des prix défilant toute concurrence. Ainsi que :

Fers à repasser électriques, — Radiateurs Bouillottes — Réchauds, etc. etc.

Machines à coudre